



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 31 janvier 2026

Association Sportive du Golf de Brest Iroise
<http://www.assogolfbrestiroise.fr/>

Membres présents :

Jean Luc Roudaut, Michel Vittoz, Jacques Fily, Jean Perramant, Marc Bonnaud, Marc Chauvin, Gilles Le Borgne, Hugues Morineau, Ronan Roué, Romain Le Roux, Jean Paul Le Roux, Jean Marc Pellois, Yvan Rondot, Monique Trotel, Sébastien Le Merdy.

Invités :

Michel Pors, Guillaume Roué, Martin Etienne

Membres excusés :

Dominique Cariou, Christine Kerdoncuff,

La séance est présidée par Jean Luc Roudaut

PV de la réunion du 10 janvier 2026 validé

1 – Validation des commissions

Sébastien Le Merdy demande de faire partie de la commission sportive

2 – Licences

	2025	2026
Total	200	317
Dont Jeunes	37	39

3 - Finances

Situation comptable Intermédiaire à ce jour : -3716 €

4 - Extranet

Du fait de la fermeture temporaire de l'Extranet de la FFG, Didier Camblan redonne aux membres du bureau un nouveau mot de passe,

5 – Logiciel de réservation TeeGolf

Les tests de réservation sont concluants

Jean-Luc doit voir avec la CCI pour l'abonnement de Tee1Golf depuis que celle-ci envisage un abonnement pour l'accès au parcours

L'accès sera réservé aux seuls membres de l'ASGBI (hors compétitions à négocier avec la CCI)

6 - Point sur l'avenir du Golf

Suite à une rencontre de Jean-Luc avec la CCI, les 4 présidents soutiennent la pérennité du Golf de Brest Iroise.

La mandataire judiciaire n'a pas encore transmis le bail à la CCI, ce qui retarde les appels d'offre pour trouver un gestionnaire. Il y aurait des candidats à la reprise (4 à 5).

Dans cette attente la FFG a validé la CCI comme étant gestionnaire du Golf de Brest Iroise (visible sur l'extranet de la Fédération)

6 – Points terrain

Un audit de l'état du terrain a été réalisé par Jean-Louis Schneider. Il a proposé des lignes d'entretien du golf surtout concernant la surplantation des arbres.

Entretien du terrain : Le devis de la Ste SPARFEL n'a pas été retenu. La CCI va embaucher des jardiniers et acheter et louer le matériel nécessaire à l'entretien du terrain.

Accès au terrain : Une barrière sera installée d'ici 6 à 7 semaines. Un badge d'accès sera nécessaire pour entrer. L'accès sera réservé aux seuls membres de l'ASGBI, à l'exception des jours de compétitions (Ce point est à négocier avec la CCI)

Pour garantir un accès sécurisé et pérenne au parcours et au practice, la CCI propose une contribution d'environ 500€ à l'année. L'association va demander à la CCI une contribution financière mensuelle d'environ 50 € incluant les badges d'accès et Tag pour les sacs.

Réservation du parcours : le logiciel TeeGolf sera mis en place. Il sera obligatoire de réserver ses départs pour accéder au parcours.

7 – Ecole de Golf

L'école de Golf est une priorité de la CCI.

Une convention sera établie avec la CCI pour les modalités de fonctionnement de la CCI dans la semaine du 2 janvier.

Une demande pour l'accès au club house a été formulée et a priori cela devrait être accepté.

8 – Points équipes

Les budgets des équipes ont été transmis au trésorier

9 – Calendrier

Il manque les compétitions du dimanche pour terminer le calendrier des compétitions.

10 – Commission Sponsors

La commission doit se réunir pour établir les actions à mener auprès des sponsors et établir le calendrier des rencontres du dimanche.

11 – Questions diverses

Panneaux d'information pour l'accès au golf

Des panneaux seront mis en place pour informer les joueurs des modalités d'utilisation du golf pendant cette période transitoire.

2^{ème} lettre d'information aux adhérents

Une lettre d'information a été rédigée. Elle sera transmise aux licenciés et mise sur le site de l'ASGBI début février avec les modalités d'utilisation du Golf par les adhérents

Prochaine réunion de l'ASGBI le samedi 28 février 2026

Le Président
Jean-Luc Roudaut

Le Secrétaire
Michel VITTOZ